



SESSION DE MARS DU GRAND CONSEIL Les propriétaires de résidences secondaires (à nouveau) dans le collimateur.

Un projet fiscal vraiment pas raisonnable



Pour rééquilibrer les finances cantonales, le Conseil d'Etat propose une série de mesures ficelées dans un décret urgent qui sera dans quelques jours au menu du Grand Conseil. L'une de ces mesures pourrait peser lourd sur les impôts des propriétaires de logements de vacances. Le Conseil d'Etat veut en effet compléter comme suit la loi fiscale cantonale: «Les valeurs locatives des résidences secon-

dares sont estimées à la valeur du marché.» Une petite phrase loin d'être anodine. Car cela signifie en clair que le Conseil d'Etat veut désormais taxer les résidences secondaires à 100%, au lieu de 60%.

Un rappel à ce propos: la loi fiscale en vigueur précise que «pour encourager l'accession à la propriété, les valeurs fiscales locatives sont estimées de manière raisonnable» (art 17).

Concrètement, le canton a fixé la barre du «raisonnable» à 60% de la valeur du marché. Alors pourquoi créer un régime à deux vitesses pénalisant les propriétaires de résidences secondaires? En les privant de l'abattement de 40% admis, le fisc pourra encaisser auprès de ces derniers 15 millions d'impôts supplémentaires par an.

1750.- de hausse d'impôts pour un chalet!

Ce projet inacceptable touche de très nombreux Valaisans: la moitié des résidences secondaires du canton appartiennent à des habitants du Valais, et c'est bien les familles d'ici et non pas seulement les propriétaires hors canton qui sont menacés par cette hausse d'impôt.

Et l'augmentation promet d'être lourde. Un exemple: pour un chalet ou un appartement de 3-4 pièces à Anzère, il faudra payer 1750.- francs d'impôts annuels supplémentaires (entre Confédération, canton et commune). Et pour un moyen d'alpage, quelque 500 francs de plus. Voilà, la balle est dans le camp du Parlement. Et au pire, il restera le référendum...

GENEVIÈVE ZUBER

Chalet ou appartement de 3-4 pièces à Anzère: valeur fiscale brute = 14 400.- (1200.- x 12)

Valeur fiscale nette selon loi actuelle (abattement de 40%) - déduction forfaitaire de 10% pour frais	8000.-
Valeur fiscale nette si modification de la loi fiscale (plus d'abattement possible) - déduction forfaitaire de 10% pour frais	13 000.- (soit 5000.- de plus revenu imposable)
Impôt supplémentaire annuel si modification de la loi fiscale (taux marginal 35%)	1750.- de plus à payer!

«Une véritable usine à gaz!»

Autre sujet chaud, lors de la session de mars du Grand Conseil: les deuxièmes débats sur la LcAT, la loi cantonale d'application de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Verdict de la CIV et de l'USPI, qui ont été appelées à prendre position: «La LcAT est une usine à gaz!» Et Daniel Fontannaz, du comité CIV, de déplorer «la multiplication des instruments de pilotage prévus, ce qui va être source de davantage de confusion plutôt que d'efficacité. Le projet veut créer par exemple un Concept cantonal de développement territorial qui ferait doublon avec le Plan directeur cantonal. Nous espérons que le Grand Conseil va revoir ce projet de «millefeuille administratif» et le simplifier. Nous voulons aussi d'une loi permettant d'accélérer les procédures.»

D'autre part, la nouvelle loi cantonale veut promouvoir un habitat et une urbanisation «de haute qualité». De quoi mettre en danger l'équilibre du marché immobilier qui requiert aussi des logements adaptés aux personnes à revenu modeste. Enfin, vouloir protéger la population, les animaux, les infrastructures et les biens culturels, c'est bien, mais la CIV estime nécessaire d'ajouter à cette liste la propriété foncière des personnes privées. Affaire à suivre à partir du 10 mars.

Location

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

St-Maurice
Av. de Beaulieu 14

A louer de suite/à convenir

appartement 5½ pces

env. 120 m², plain pieds
attachant au bâtiment administratif
militaire, avec terrasse, cave,
buanderie et garage.

Loyer: Fr. 1800.-/mois, cc

Renseignements:
tél. 024 486 92 81 / 079 251 84 19
(heures de bureau)
jean-francois.coquoz@ar.admin.ch


GENÈVE - NYON - LAUSANNE - MONTREUX - SION - SIERRE

MARTIGNY

APPARTEMENT DE 2½ PIÈCES

- 54 m² habitables
- Proche du centre-ville
- Situation calme
- Place de parc intérieure en sus

Disponible à partir du 01.04.2014

Dès CHF 950.- (+ charges)
Réf. (35508_430020)

location.sion@comptoir-immo.ch
Tél. 027 345 23 00

Avenue de Tourbillon 47 - CP 266 - 1950 Sion
www.comptoir-immo.ch

A LOUER A SIERRE
Ave des Platanes 13

local commercial
sur deux étages

Convient pour salon de thé,
kiosque, bureau,
cabinet médical etc...

de 141 m² au rez et 56 m² à l'étage
Aménagements à convenir

Libre: de suite
Loyer Fr. 2700.-

CONSULTEZ NOTRE SITE
www.regieantille.ch


REGIE ANTILLE
FIDUSIERRE SA

Renseignements:
Régie Antille 027 452 23 23.

 **MARTIGNY**

A louer quartiers tranquilles
studios, 2½, 3½, 4½, 5½ pièces

locaux-dépôts accessibles
de 20 m², 57 m² et 160 m²

places de parc
dans parkings intérieurs et
extérieurs

Léonard Gianadda, ing.
Avenue de la Gare 40
1920 Martigny
Tél. 027 722 31 13
Fax 027 722 31 63
www.gerance-gianadda.ch


GENÈVE - NYON - LAUSANNE - MONTREUX - SION - SIERRE

SION

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

- Dans quartier des écoles
- A proximité du centre-ville
- Proche des commodités

Disponible à partir du 01.04.2014

CHF 740.- (+ charges)
Réf. (35520_420020)

location.sion@comptoir-immo.ch
Tél. 027 345 23 00

Avenue de Tourbillon 47 - CP 266 - 1950 Sion
www.comptoir-immo.ch

 **wincasa**

Sion, Av. de Pratifiori 3

BUREAUX AU CENTRE VILLE



- 4 bureaux fermés sur un étage
- Surface totale : 128 m²
- 1 salle d'attente
- Sanitaires : WC hommes/femmes
- 1 réduit
- Possibilité de louer des places de parc
- Libre de suite
- Loyer mensuel net : CHF 1'610.- + ch.

Wincasa SA
1002 Lausanne
www.wincasa.ch
Téléphone 021 310 61 30
catia.cesutti@wincasa.ch

A louer à Pont-de-la-Morges
3½ pièces - 90 m²

Cuisine équipée ouverte avec bar,
séjour très lumineux avec
terrasse 21 m², 2 chambres
accès terrasse, 2 salles d'eau.

Fr. 1600.- + Fr. 160.- (ac. de ch.)
Place de parc intérieure: Fr. 100.-
Libre de suite

AGIMMOB Sàrl
www.agimmob.ch
Nat: +4179 709 43 22

Loue bureaux
Sion, proche Gare.

160 m², 6 pièces, 2 WC, 1 cuisine,
un grand accueil.

Possibilités 2 places de garage.
Convient pour profession libérale,
bureaux...

Pour visite, tél. au 027 322 59 86
ou 079 460 25 71.

À LOUER
Sion | Rte de Chandoline

Bureaux
86-100 et 200m²

www.galantica-immo.ch
079 599 09 09

Sion centre ville
situation exceptionnelle
à louer

villa individuelle
4½ pièces


calme, terrasse couverte, pelouse,
garage, place de parc extérieure
libre de suite

Tél. 079 607 57 34

Veyras
appartement
5 pièces

2 garages, libre tout de suite.
Fr. 1600.- incl. chauffage
+ charges.

Contact : tél. 027 472 25 25.

 **DUK-SARRASIN & CIE S.A.**

A louer à Fully,
dans immeuble neuf

Magnifiques et spacieux
Appt. 2.5, 3.5 et 4.5 pcs

Matériel de qualité

Appt. 2.5 pcs dès 1'400.-
Appt. 3.5 pcs dès 1'805.-
Appt. 4.5 pcs dès 2'125.-

Charges et pp. int. comprises
Libre de suite ou à convenir

FIDUCIAIRE
AGENCE IMMOBILIÈRE
MARTIGNY - 027 722 63 21
www.ducsarrasin.ch

APPARTEMENTS À VÉTROZ

Jolis appartements de 4½ pièces avec grand
balcon au chemin des sports 8,10 et 12. belle
vue, ensoleillés, parking, situation idéale.

4½ pièces CHF 1'480.-+ charges incl.

079 489 55 55 et 061 726 93 04

Martigny
A louer surface
commerciale

au centre Commedor
210 m², vitrines, en bordure de route
cantonale, place extérieure

Fr. 2700.- /mois + charges
Libre de suite

Renseignements au 079 220 89 89.

 Cherchez, trouvez, insérez...
www.nfimmo.ch
Le site de l'immobilier en Valais